BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2271

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

339 560 708 RCS Nanterre.
B.M.3.A..
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 20-22, Rue de la Poterie, 92150 Suresnes.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ESPACE GRAVURE Société à responsabilité limitée Au capital de : 40 000,00 EUR Siège social 20-22 Rue de la Poterie 92150 Suresnes N° RCS 421 481 078 RCS Nanterre, est société absorbante B.M.3.A. Société à responsabilité limitée Au capital de : 40 000,00 EUR Siège social 20-22 Rue de la Poterie 92150 Suresnes N° RCS 339 560 708 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Montant de l'actif : 867 811 € Montant du passif : 432 896 € Opération : la société absorbante détenant la totalité des actions de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société absorbante. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Aucune variation d'actif net imposable n'est constatée chez la Société Absorbante. Prime de fusion : Néant Date du projet de fusion : 15/11/2022 La présente fusion aura un effet rétroactif au 01/01/2022. Le projet de traité de fusion a été déposé : -au greffe du Tribunal de commerce de NANTERRE le 16/11/2022 au nom de la société ESPACE GRAVURE, absorbante ; -au greffe du Tribunal de commerce de NANTERRE le 16/11/2022 au nom de la société BM3A, absorbée..